



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau et nature
Unité nature**

Procès verbal

Affaire suivie par : Sophie EYHERABIDE Bordeaux, le 6 mai 2024
tél: 05 47 30 51 62
sophie.eyherabide@gironde.gouv.fr

Objet : Comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle géologique de Saucats - La Brède - Séance du 22 mars 2024

Président :

Monsieur Benoît Herlemont	DDTM 33
---------------------------	---------

Participants :

J. Riss – Asso. pour la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède	J. Rambaud – DREAL Nouvelle-Aquitaine
JP. Platel - Asso. Géologues Sud-Ouest	M. Verna - Assoc. Des professeurs de Biologie et de Géologie
S. Anfray - Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	R. Remy - Office de Tourisme de Montesquieu
Y. Gilly – RNG Saucats-La Brède	E. Montes – CSRPN NA
S. Eyherabide – DDTM 33	S. Brogniez – Conseil départemental 33
C. Bernard – Agence de l'Eau Adour-Garonne	E. Soler – Sud Bordeaux Tourisme
L. Londeix – Université de Bordeaux	M. Chollon – FFAMP – correspondant Nouvelle-Aquitaine

Personnes excusées :

C. Greaume – RNG Saucats-La Brède	Mme.Tichané – Maire de Saucats
C. Dupart - Mairie de La Brède	Fédération de Pêche 33
Inspection pédagogique régionale – Rectorat de Bordeaux	S. Leroy – CSRPN NA

B. Herlemont remercie la Communauté de Communes de Montesquieu qui accueille cette séance du comité de gestion de la réserve dans la salle « Millesime » de leurs locaux et J.Riss, d'avoir repris la présidence de l'association gestionnaire de cette réserve naturelle dynamique..

Il excuse les membres suivants : la commune de La Brède, la commune de Saucats, l'Inspection pédagogique régionale, la fédération de pêche de la Gironde.

J. Riss présente le bilan de ses premiers mois d'exercice comme présidente de l'association gestionnaire de la réserve depuis son élection en juin 2023. Le conseil d'administration (CA) est

resserré et malgré une année compliquée, l'activité des salariés a été maintenue. Elle remercie l'ensemble des salariés pour la poursuite optimale de l'activité durant cette période.

1 - Bilan d'activités 2022 et 2023

Le conservateur présente le bilan commun de la gestion 2022 et 2023 (présentation annexée sur le site de la préfecture). Les principales actions discutées en séance sont décrites ci-dessous selon l'articulation du plan de gestion.

- **Enjeux 1 à 4 Géologie :**

Les années 2022 et 2023 ont été marquées par la réception d'importants dons de fossiles, qui sont mis en valeur et répertoriés.

Cette période initie également une réflexion pour un projet de synthèse sur l'état de conservation des sites (sur 20 ans).

- - Enjeu 1 : stratotype Aquitainien :

Des suivis visuels et géotechniques du site de Bernachon (détail au point 4) sont effectués, avec une surveillance hebdomadaire selon les préconisations du CEREMA. Ce site a pu être réouvert. Les niveaux sont bien présents derrière la falaise, mais il y a une difficulté pour réaménager le site. Le stratotype est donc conservé.

Le suivi des collections et des restitutions de prêts de fossiles ainsi que le travail de muséographie sont également réalisés.

- - Enjeu 2 : Burdigalien

L'abeille du lierre, vivant en colonie, est présente sur la RNN. Une colonie s'est installée sur le site de Pont-Pourquey. Depuis 2021, les terriers creusés par cette espèce affectent le site de Pont-Pourquey et, dans une moindre mesure, le site des stratifications obliques de Bernachon. Pour préserver le site de Pont-Pourquey, la pose d'une moustiquaire avec libération quotidienne des abeilles émergentes a été mise en place en 2023. Par conséquent, la colonie s'est déplacée dans les sous-bois. Cette méthode apparaît efficace et devra être pérennisée annuellement.

La chute d'un arbre sur la passerelle a entraîné la fermeture partielle du site durant 5 mois. De plus, l'aménagement d'une rambarde a permis de réaliser des prélèvements et levers de coupe. Ceux-ci font l'objet d'un rapport de suivi, en cours. Enfin, le balisage réglementaire du site a été amélioré (pose d'un panneau d'entrée).

Sur le Brousteyrot, les niveaux burdigaliens ont pu être étudiés lors de l'assec de l'été 2022.

Le site de la Bourasse a fait l'objet d'une expérimentation. Un test de tamisage de niveaux récoltés sur le site a été réalisé par le public, sous l'encadrement du personnel de la réserve. Une réflexion pour une éventuelle extension à des scolaires est en cours. L'ensemble des fossiles trouvés restent à la réserve.

L'entretien des sites, comprenant le piégeage de campagnol, est régulièrement effectué.

On notera également le don d'un gastéropode rare d'une collection privée au profit de la réserve.

- Enjeu 3 et 4 : Dépôts du Serravalien et dépôts Plio-Quaternaires et superficiels et phénomènes associés

Un entretien classique a été réalisé mais pas d'événement notable sur ces deux enjeux géologiques.

- **Enjeux 5 à 7 : biodiversité :**

Plusieurs méthodes de gestion des rejets de robiniers en ripisylve ont été testées à l'Ariey et au Brousteyrot. Elles semblent permettre de contenir le développement de l'espèce.

- enjeu « biodiversité/Cratoneurion » :

Une opération pour d'évaluation des habitats concernés par les travaux du site de Bernachon va être entreprise prochainement par le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (CBNSA).

◦ **Enjeu Vallon du Brousteyrot :**

La Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) a réalisé des travaux suite à l'effondrement d'un pont qui ont permis la restitution du passage de l'eau au Brousteyrot.

La CCM et la Fédération des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FAAPPMA) de la Gironde ont obtenu les autorisations et réalisé une pêche de sauvetage début août 2022 suite à des assècs sur de nombreux tronçons.

E. Montès demande si un état initial a été réalisé avant les travaux du gazoduc sur ce secteur. Le prestataire du gazoduc devra être contacté pour apporter la réponse.

◦ **Enjeu Vallon du Saucats :**

La gestion des lignes par RTE et ERDF doit être mieux réalisée : malgré les préconisations des agents de la RNN, en 2022, les travaux ont été faits en juillet. Cette période se révèle sensible pour des espèces.

Le Conseil Départemental de la Gironde est propriétaire de plusieurs parcelles au sein de ce vallon. Sur celles-ci, il met en œuvre des actions de gestion : gestion forestière suite tempêtes, mutation d'une parcelle de robiniers vers d'autres feuillus, aménagements, réflexions sur les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), pour lesquelles un cadrage national est attendu.

Des travaux en cours d'eau ont été réalisés par le propriétaire du site de Bernachon sans autorisations administratives. Une procédure judiciaire est en cours, établie par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) au titre d'infractions à la loi sur l'eau et à la réglementation en RNN.

Trois facteurs clés de la réalisation du plan de gestion sont la connaissance, l'ancrage territorial et le fonctionnement. Un bilan est donc également fait sur ceux-ci.

• **Connaissance :**

L'amélioration et la diffusion des connaissances sont notamment assurées par :

- des rapports de suivi, en cours de réalisation, pour les niveaux de Pont-Pourquey supérieur et Brousteyrot burdigalien ;
- la restitution des os d'oiseaux prêtés pour un MASTER 2 en 2021 et le rapport concomitant ;
- des publications sur des fossiles des collections (pièces d'autres étages et lieux) ;
- la réalisation de suivis de la faune et de la flore, notamment le Fadet des Laïches, la Fauvette Pitchou, du Suivi Temporel des Oiseaux Commun (STOC) ;
- la remontée annuelle des données collectées dans les observatoires OBV et FAUNA ;
- des suivis hydrologiques hebdomadaires, valorisés par la présidente de l'association.

• **Ancrage territorial, y compris la communication et l'accueil :**

De nombreuses actions de communication, auprès du grand public ou des scolaires, sont réalisées par l'équipe de la RNN pour faire découvrir la réserve et son patrimoine.

Une page Facebook ainsi que le site Internet sont régulièrement alimentés. Une communication à l'échelle de la communauté de communes et via Bordeaux Tourisme est aussi ponctuellement réalisée.

Sur cet exercice, la réserve a accueilli 1080 personnes en animation ou visite payantes, 2000 personnes accueillies sur le musée et les sites, 2300 scolaires et 100 jeunes en groupes. La pose d'un écomètre par le département permet d'évaluer la fréquentation libre à environ 5000 personnes (démarche à affiner lors de l'été 2024).

Son personnel a également assuré la tenue de stands des manifestations et forums, de sorties hors réserve sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS), des sorties du club Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et l'encadrement de stagiaires et de chantiers d'insertion par une équipe de 5 animateurs.

Un prestataire, ECOFOCUS, a été mandaté par la RNN de Saucats pour l'accompagnement de la réserve dans une stratégie d'animation, car le public devient de plus en plus nombreux et diversifié dans la réserve.

Une manifestation pour la célébration des 40 ans de la réserve s'est faite en septembre 2022. Elle a permis d'accueillir plus de 800 visiteurs sur 2 jours, et de promouvoir les activités de l'association et de la réserve.

Une intervention aux Eyzies dans le cadre d'un colloque international sur l'histoire de la géologie, suivie d'une excursion sur la réserve, a également eu lieu.

À titre d'expert et de suivi des politiques publiques, la réserve a participé au débat public et aux concertations du dossier HORIZEO

- Fonctionnement et gouvernance :

Concernant la gouvernance, l'assemblée générale a eu lieu en juin 2023. Un changement de statut du conseil d'administration (CA) (6 membres minimum et 10 maximum), des réunions plus régulières du CA et du bureau y ont été actés. Des prestations financières pour le logiciel « Paye » ont été engagées ainsi que le recours à un expert comptable et à un commissaire aux comptes. L'association a également fait l'objet d'un contrôle URSSAF en 2022.

L'équipe est composée de 7 salariés (6 ETP). Un financement de l'État a permis le recrutement d'un mi-temps « Education à l'Environnement », en CDD, pour palier au surcroît temporaire d'activité : 0,5 ETP entre mars et octobre : 3 personnes se sont succédé en 2022, et pour 2023 et 2024, S. Vitrat assurera ce poste saisonnier.

- Questions et interventions :

Les participants ont eu des questionnements sur la restitution du bilan de la mise en œuvre du plan de gestion : la présentation sous forme de tableau leur paraît difficile à comprendre. Les plans de gestion des réserves naturelles, et plus globalement des espaces protégés, doivent être réalisés selon la méthode du cahier technique 88. De plus, la méthodologie de plan de gestion élaborée par « Réserves Naturelles de France » incite les réserves naturelles à faire des bilans d'activité sous forme de tableau de bord, qu'il convient de lire avec le plan de gestion en parallèle.

Des questions ont porté sur le terme « non fait » du bilan, alors que les actions ciblées n'étaient pas nécessairement planifiées pour l'année évaluée. Le conservateur précise tester cette nouvelle méthode de restitution par tableau de bord de l'ensemble des actions prévues sur la durée du plan de gestion. C'est pourquoi même les lignes non prévues dans l'année apparaissent. Il mentionne qu'un accompagnement national sur cette phase de bilan aurait été bienvenu et ajoute que les actions non prévues pourraient aussi être mentionnées comme « action non retenue, autres priorités... ».

2 - Bilans financiers :

Le Budget de fonctionnement 2022 s'élève à 240 000 € pour la RNN de Saucats-La Brède. L'association a eu pour 2022 un déficit de 27 300 €. Le budget 2023 présenté en séance est un estimatif dans l'attente de l'arrêt des comptes en fin d'exercice. 75 % du budget est alloué à la masse salariale.

La Région n'intervient plus sur la subvention au fonctionnement (60 000 €) depuis 2022. En revanche, elle est intervenue indirectement via les outils « aire pédagogique éducative » et « culture scientifique ». Elle incite également les réserves à répondre aux appels à projets qu'elle lance. Pour 2023, les autres financeurs ont revu leurs subventions à la hausse (État : DREAL, CD 33, CCM) et un salarié n'a pas été remplacé : le budget reste à l'équilibre dans ce cadre.

Le CD 33, la CCM et la Mairie de Saucats soutiennent également la réserve par des aides en nature : réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement.

Le bilan financier de 2022 et le prévisionnel 2023 et leurs analyses sont détaillés dans la présentation faite en séance et mis à disposition sur le site de la Préfecture de la Gironde.

Les bilans financiers sont validés par les membres présents du conseil de gestion.

3 – Programme 2024 :

Le budget de fonctionnement prévisionnel 2024 s'élève à 255 000 € pour la RNN de Saucats –La Brède. Il prévoit notamment 6 ETP en CDI et 1 CDD en appui.

L'État a augmenté sa dotation de 5 % et les autres partenaires sont sollicités sur des montants analogues à ceux demandés en 2023.

Pour la mise en œuvre du plan de gestion en 2024, les actions récurrentes ainsi que des actions spécifiques à chaque enjeu seront déployées :

- enjeux géologiques : problématique de Bernachon, état de conservation des sites ;
- enjeux biodiversité : gestion de la lande, état de conservation des espèces et habitats ;
- connaissance : poursuite des actions en cours
- ancrage territorial : conceptions d'animations dont une mallette pédagogique sur la géologie, poursuite du Pass Culture et de la stratégie de communication ;
- fonctionnement maintien de l'activité salariée : 6 CDI + 1 CDD du printemps à l'automne, soit 6 ETP, reconduction d'un mi-temps sur l'éducation à l'environnement ;
- établissement de conventions avec Lafarge et RTE ;
- évaluation du plan de gestion à mi-parcours.

Le programme 2024 et son estimatif financier n'amènent pas de remarques et sont validés.

4 – Site de Bernachon :

Suite aux importants éboulements du printemps 2020, l'affleurement du Moulin de Bernachon a été totalement fermé au public. Lors du dernier comité de gestion, les premiers résultats de l'expertise du CEREMA pour la sécurisation du site ont été présentés. Il préconise notamment d'enlever deux gros arbres sur la crête. Ces travaux nécessiteront des demandes d'autorisations administratives . Dans l'attente des travaux, le site a pu être rouvert avec un suivi hebdomadaire.

La subvention France Relance (20 000 €), devant être consommée à l'automne 2023, a financé la partie études de cette action sur le site de Bernachon. La subvention du département sera bientôt caduque, ce qui contraint le délai de réalisation des travaux.

Il est nécessaire d'avoir l'autorisation écrite du propriétaire pour les travaux de sécurisation. Par conséquent et au regard de la situation avec le propriétaire, plusieurs pistes sont évoquées : courrier de la présidente, de la mairie, du département acquéreur potentiel dans le cadre de la ZPENS.

5 - Échantillonnages et prises de vue :

Aucune demande de prêt d'échantillon n'a été faite auprès de la RNN en 2022 et 2023.

Une problématique de restitution de fossiles, suite à des prêts à un universitaire, subsiste. M. Londeix, nouvellement en charge des collections de l'université, propose de faire le lien une fois la liste des échantillons prêtés, reçue.

Les prélèvements réalisés sur le terrain par le gestionnaire concernent :

- les calcaires lacustres de Lassime nord ;
- les niveaux tombés de l'affleurement de Bernachon ;
- les travaux sur les poteaux de Pont-Pourquey et les déblais d'entretien ;
- le suivi du Brousteyrot lors des assecs de l'été 2022.

Concernant les prises de vue, une commande de 10 photos libres de droit a été passée à Sud Bordeaux Tourisme et des photos ont été mises à disposition pour les supports de communication des partenaires.

Des demandes de prises de vue sur la réserve ont aussi été sollicitées par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG), par Cap Sciences pour une brève sur le

climat et par un youtubeur. Une vidéo sur les 40 ans de la réserve a été produite par des bénévoles. À noter qu'un stage avec souhait de film a été refusé faute de garanties suffisantes.

6 - Questions diverses :

- Visites libres :

Des échanges ont eu lieu sur la demande d'une enseignante universitaire de venir avec ses classes de SVT, sans être accompagnée par le personnel de la réserve. En conclusion, le gestionnaire doit recontacter l'enseignante. L'objectif est de lui faire prendre conscience de la plus-value des visites encadrées par le gestionnaire pour des questions de sécurité et de réglementation (cette personne n'est pas encore venue sur la réserve), et afin d'organiser l'accès sur des sites entretenus. Cet encadrement est finançable par le Pass Culture, ce qui ne générera pas de coût pour l'enseignante mais participera à l'autofinancement de la réserve. Le conservateur précise que ces visites scolaires nécessiteront quoi qu'il arrive une présence, pour laquelle une participation sera demandée.

- Plan de gestion :

B. Herlemont rappelle que la consultation sur l'arrêté d'approbation du plan de gestion n'a donné lieu à aucune remarque lors de la consultation du public. Il est en cours de signature.

L'ordre du jour étant épuisé, B. Herlemont clôt la séance.

Le président de séance,



Benoît Herlemont